

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 juin 2025
PERSPECTIVES 2025/2026

1) Une vigilance accrue :

- la phase 4 du développement du Front de mer.

2) Une participation régulière et active aux Commissions de Suivis de Sites :

- du CET de "Keraline" à Herbignac, **qui est à réactiver par la Préfecture** ;
- de Donges (Total, Antargaz, SFDM parcs A et B)
- de Montoir de Bretagne (Elengy, Yara)
- de Saint-Nazaire (Airbus Atlantique et Rabas Protec)
- de la station d'épuration des Ecossièrnes, **qui est à réactiver par la Préfecture**.
- du CET de Cuneix à St-Nazaire

3) Une surveillance continue :

- de futurs projets de l'agglomération : Take kair, Eole, Gavy, GILA (création d'un axe électrique à sous-marin et souterrain entre la Gironde et la Loire-Atlantique), etc...
- de l'application du Plan de Prévention des Risques Littoraux adopté ;
- de l'avancement de l'étude de zone sur l'agglomération ;
- du suivi du travail fait sur le trait de côte ;
- du Sentier des douaniers ;
- à la concertation de suivi du Parc Eolien du banc de Guérande ;
- à la mise en pratique du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et de ses évolutions ;
- à la mise en pratique du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels.
- de l'extension du Port et la protection de la Vasière de Méan ;

4) Une volonté permanente pour le maintien de :

- notre vigilance à la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération, sans oublier l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter
- notre participation au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail ;
- notre participation à la Commission extra-municipale sur les projets "Petit Maroc, îlot STEF".
- notre assistance aux adhérents qui nous sollicitent sur des sujets d'urbanisme ou d'usagers

Le Président de la SPCNE Michel CHAUSSE